

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 22 - 24 mai 1996

## RAPPORTS SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE PROJETS APPROUVES

Point 5 e) de l'ordre  
du jour

# F

Distribution: GENERALE  
WFP/EB.2/96/5-E/Add.3  
25 mars 1996

ORIGINAL: ANGLAIS

## PROJET GUATEMALA 2581 (Elarg.1)

### Promotion et création d'entreprises associatives féminines dans les zones rurales

Coût total des produits alimentaires	5 762 000 dollars
Coût total pour le PAM	7 145 000 dollars
Date de l'approbation par le CPA	12 décembre 1988
Date de la signature du plan d'opérations	23 novembre 1989
Date de l'acceptation de la lettre de démarrage	9 mai 1990
Date de la première distribution	5 juin 1991
Durée de l'aide du PAM	Cinq ans
Durée du projet au 30 septembre 1995	Quatre ans et trois mois

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimés en dollars des Etats-Unis. En septembre 1995, le dollar E.-U. équivalait à 5,69 quetzales.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

## NOTE A L'INTENTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.
2. Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire sur les méthodes de travail, les documents établis par le Secrétariat à l'intention du Conseil ont été rédigés dans un souci de concision et axés sur la prise de décisions. Les réunions du Conseil d'administration doivent prendre un tour pragmatique et favoriser le dialogue et les échanges entre les délégations et le Secrétariat. Celui-ci poursuivra les efforts déployés pour faciliter la mise en oeuvre de ces principes directeurs.
3. Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui souhaitent poser des questions d'ordre technique sur ce document à contacter directement les fonctionnaires mentionnés ci-après, de préférence quelque temps avant la session du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en session plénière.
4. Les fonctionnaires du PAM qui traitent ce document sont les suivants:  
  
Directeur régional: F. Roque Castro      tél.: 5228-2207  
Chargé des opérations: A. Posada      tél.: 5228-2350
5. Pour toute question concernant la distribution des documents présentés au Conseil d'administration, veuillez contacter l'employé chargé de la documentation (tél.: 5228-2641).

---

## **BUT DU PROJET ET DE L'AIDE DU PAM**

1. Le projet vise à aider le gouvernement à promouvoir l'organisation participative des femmes rurales, en particulier autochtones, de façon à accroître l'emploi et les revenus dans les zones les plus pauvres du pays, grâce à l'introduction d'activités de formation et à la création d'entreprises économiques.
2. Les objectifs immédiats du projet sont les suivants:
  - a) former des instructeurs (animateurs communautaires et artisans) qui se chargeront par la suite des activités de formation prévues dans le cadre du projet (voir alinéas b) à d) ci-dessous);
  - b) répartir les animateurs ainsi formés en vue de i) promouvoir et renforcer la création de groupes de femmes; et ii) améliorer les qualifications de base des membres de ces groupes (alphabétisation, apprentissage du calcul, comptabilité simple, gestion, nutrition et hygiène);
  - c) utiliser les artisans ainsi formés et le personnel d'aide technique mis à disposition par le Ministère du développement urbain et rural (MINDES) et les ONG participantes pour améliorer les qualifications des membres des groupes et accroître leur productivité;
  - d) établir, pour des groupes de bénéficiaires sélectionnés, des entreprises individuelles ou collectives viables, après avoir fait des études de marché et analysé les ressources et les qualifications des groupes ou individus choisis (activité financée par un fonds de roulement et soutenue par une aide technique).

---

## **EXECUTION**

3. Le projet aide actuellement 380 communautés des 11 départements les plus pauvres du pays, et sélectionnées sur la base de la carte de la pauvreté établie par le secrétariat général de la planification économique (SEGEPLAN).
4. Le MINDES, qui était à l'origine chargé de l'exécution du projet, s'est acquitté de ces fonctions de juin 1991 à avril 1994, date à laquelle ce ministère a été supprimé. Depuis 1994, le projet est exécuté sous la responsabilité générale du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des approvisionnements alimentaires, par l'entremise du Directeur général des services agricoles (DIGESA). Le SEGEPLAN assure la liaison entre le gouvernement et le PAM pour les questions de politiques.
5. Le Directeur général du DIGESA a désigné un coordonnateur de projet à plein temps, qui collabore avec le PAM pour toutes les questions opérationnelles et administratives. Au niveau local, le projet bénéficie du concours de 11 coordonnateurs sous-régionaux, 22 chargés de projet (agronomes, techniciens agricoles et gestionnaires), 56 spécialistes de l'économie familiale, 27 techniciens



agricoles qui dirigent les bureaux de terrain, quatre assistants sociaux, 12 secrétaires et environ 949 agents de terrain bénévoles ou travailleurs agricoles communautaires ayant reçu une formation dans différents domaines agricoles.

6. En vue d'encourager l'épargne et d'accroître le capital de lancement des activités de production, chaque femme verse actuellement une contribution volontaire de 0,75 quetzal par ration familiale reçue, soit au total 330 quetzales pendant 22 mois. Conformément au plan d'opérations, ces fonds sont déposés dans des comptes portant intérêt détenus par les groupes féminins.
7. La formation des groupes féminins aux techniques de production et de gestion est assurée par le personnel technique du DIGESA, au niveau central et départemental, mais aussi par des formateurs spécialisés rémunérés sur le fonds constitué grâce à l'épargne accumulée par les femmes qui participent au projet.

---

## **GESTION DE L'AIDE ALIMENTAIRE**

8. Au 30 septembre 1995, le projet avait reçu au total 14 610 tonnes de produits alimentaires, soit 81 pour cent de l'engagement total (18 075 tonnes). Quelque 10 287 tonnes avaient été effectivement distribuées, ce qui représente 88 pour cent du volume reçu. Sur les 2 850 tonnes de farine de blé allouées pour alimenter le fonds renouvelable, 817 tonnes avaient été monétisées, pour un total de 236 923 dollars.
9. Les pertes post-c.a.f. se sont élevées à 142,4 tonnes (1,33 pour cent). Elles ont été occasionnées principalement durant les opérations de manutention et de transport, mais aussi par un entreposage prolongé dans les magasins du port. Le gouvernement prend actuellement les mesures requises pour éviter ces pertes. A cette fin, il a restructuré l'unité de logistique du DIGESA, dont il a amélioré l'équipement, tant au niveau central qu'au port de débarquement.

---

## **CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT**

10. En dépit des restrictions budgétaires dues aux mesures d'ajustement structurel qui touchent directement toutes les institutions publiques, le gouvernement s'est efforcé de s'acquitter de toutes ses obligations. Au 30 septembre 1995, il avait déboursé au total 523 000 dollars pour les salaires et les indemnités de voyage, 348 330 dollars pour les opérations de logistique de l'aide alimentaire et 81 370 pour l'achat de matériel et de fournitures. Ce montant représente 66 pour cent des obligations qui lui incombent aux termes du plan d'opérations.

---

## **AIDE EXTERIEURE**

11. Le projet a reçu une aide extérieure de l'Institut de la nutrition d'Amérique centrale et de Panama qui a fourni une assistance technique et des intrants pour les activités de production. L'Organisation internationale du travail a apporté son concours pour renforcer les techniques de gestion en 1992. Depuis 1992, la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) a fourni une aide technique et des



fonds utilisables pour de petits prêts, à concurrence de 277 000 dollars au total. Le Gouvernement japonais a mis à disposition des experts et des bourses pour le personnel du projet, pour un coût de 125 000 dollars. Le Canada a expédié des articles non alimentaires d'une valeur totale de 131 000 dollars.

## EVALUATION

12. On trouvera en annexe une comparaison des objectifs et des réalisations, tels qu'énoncés dans les plans de travail annuels. Il ressort de ce tableau que 12 988 femmes rurales, vivant dans les zones les plus pauvres du pays et réparties dans 380 groupes (soit respectivement 92 et 101 pour cent des objectifs intermédiaires) participent au projet. Bon nombre de ces femmes (et des membres de leurs familles) ont gravement souffert de la guerre civile, puisqu'environ 15 pour cent d'entre elles sont veuves.
13. Les femmes sont formées dans leur propre communauté où elles suivent des cours (dans leur propre langue) dont les matières sont choisies en fonction des intérêts de chaque groupe. Cette formation est assurée par le personnel technique du DIGESA et par des ONG, ainsi que par des agents de terrain bénévoles vivant dans les communautés et formés à cet effet.
14. En coordination avec le Conseil national de l'alphabétisation, 65 pour cent des femmes apprennent à lire et à écrire et acquièrent d'autres connaissances de base. Quelque 200 groupes, soit 6 000 femmes, ont achevé avec succès leur formation et participent à des activités de production financées grâce à l'épargne qu'ils ont accumulée.
15. Pour organiser les activités de production et de services connexes, on a tenu compte des intérêts, de l'expérience et des aptitudes des bénéficiaires et de l'existence de débouchés commerciaux. Les femmes se sont donc principalement engagées dans les activités suivantes: services divers (76 groupes), élevage (87 groupes), activités agricoles (65 groupes), artisanat (25 groupes) et petite industrie (20 groupes). Les autres groupes n'ont pas encore terminé leur formation.
16. La formation des jeunes agricultrices (approximativement 950 étudiantes par an, en régime d'internat) se déroule dans six centres et dure dix mois par an. Une fois leur diplôme obtenu, elles reçoivent du gouvernement ou des ONG un appui technique et financier pour créer de petites entreprises. D'autres trouvent un emploi auprès d'entreprises déjà existantes.
17. La monétisation de 817 tonnes de farine de blé a permis de dégager 236 923 dollars qui ont été déposés dans un compte joint gouvernement-PAM. Le fonds renouvelable ainsi créé n'a accordé aucun crédit avant 1994, en raison des réformes institutionnelles qui ont abouti à la suppression du MINDES (organisme initialement chargé de l'exécution du projet).
18. Le DIGESA étant devenu l'organe d'exécution du projet en avril 1994, avec un personnel de projet entièrement nouveau, un programme de formation intensive a été organisé. Il portait principalement sur la méthodologie du projet et sur la conception



et la mise en oeuvre des activités productives. Des résultats ont déjà été obtenus dans diverses activités, comme la boulangerie, le tissage, les jardins potagers et l'élevage de porcs et de volailles.

19. Chaque groupe a reçu en moyenne 3 000 dollars de crédit. Ces premiers groupes ont obtenu de bons résultats, mais il est indispensable d'effectuer d'autres études de marché et de renforcer les cours de gestion d'entreprise pour aider les autres groupes féminins qui s'engageront dans de nouvelles activités productives.
20. On a constaté, dans la zone du projet, une augmentation de la participation des femmes rurales aux prises de décisions dans leurs communautés et de leurs perspectives d'emploi. Les revenus familiaux de quelques groupes de femmes se sont aussi améliorés: la contribution des femmes au budget familial correspond pratiquement au salaire journalier moyen (environ 420 quetzales par mois).

## CONCLUSIONS

21. Le projet apporte un appui important au gouvernement dans l'action qu'il mène pour améliorer les conditions de vie des femmes. Grâce à l'aide alimentaire qu'elles reçoivent, les femmes ont constitué un fonds initial qui les a aidées à créer de petites entreprises, tout en épargnant sur le budget familial.
22. Après le retrait progressif de l'aide alimentaire, les femmes resteront organisées et continueront de prendre part aux prises de décisions dans leurs communautés et d'entreprendre des activités créatrices de revenus et d'emplois. L'impact de l'aide alimentaire est évident, en ce sens qu'elle a permis d'enrichir l'assortiment alimentaire de base et, partant, d'améliorer le régime alimentaire familial, mais aussi de constituer un fonds pour le lancement d'activités productives. En outre, les femmes ont amélioré leurs compétences traditionnelles ou en ont acquis de nouvelles, ce qui leur ouvre de nouvelles possibilités pour améliorer leur niveau de vie.
23. Cependant, l'incidence des activités productives sur le revenu des ménages participants est mal connue et n'a pas été suffisamment documentée durant la présente phase du projet. Par ailleurs, les réformes institutionnelles de 1994 ont considérablement freiné l'utilisation du fonds renouvelable et la création d'entreprises féminines, ce qui a nui à la durabilité du projet.
24. Le projet devrait s'achever en juin 1996. Aucune prolongation n'est envisagée. Etant donné que le projet Guatemala 2587 - "Aménagement des bassins versants et agroforesterie" est aussi exécuté par le DIGESA, les enseignements tirés du présent projet seront mis à profit pour élaborer une nouvelle stratégie en vue de garantir aux femmes une aide suffisante, adaptée à leurs besoins. Les femmes ayant reçu une formation dans le cadre de ce projet seront considérées comme prioritaires.



**TABLEAU COMPARATIF DES OBJECTIFS EN REGARD DES REALISATIONS (au 30 septembre 1995)**

Activités	Unité	Selon le plan d'opérations	Selon les plans annuels de travail arrêtés au 30/09/95	Réalisations au 30/09/95	Réalisations en pourcentage des plans de travail intermédiaires (objectifs révisés)
Groupes de femmes					
- bénéficiaires	N°	15 000	14 000	12 988	92
- groupes organisés	N°	400	375	380	101
- groupes recevant une formation	N°	400	250	342	97
- groupes diplômés	N°		200	112	95
Entreprises productives					
- en cours d'organisation	N°	250	175	130	74
- en activité	N°	250	100	75	75
Cours de formation					
- promotion sociale	N°	3 000	2 800	3 125	112
- technologie	N°	2 500	2 000	1 056	53
- gestion d'entreprise	N°	2 500	2 300	1 612	70
Agents de terrain bénévoles					
- animateurs formés	N°	2 400	1 200	950	79
Etudiantes en internat					
- étudiantes diplômées	N°	2 500	2 500	2 965	119
Artisans					
- artisans diplômés	N°	1 200	600	508	85
Fonds renouvelable					
- crédits accordés	N°	350	50	9	18
Épargne des femmes					
- Entreprises financées			200	181	90

ANNEXE